

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 16 décembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DAE 273-2 Bourse du Travail 10e - Unions départementales syndicales - Acompte (340 660,50 euros) à l'union départementale CFDT de Paris sur la subvention 2017 et approbation d'un avenant n° 7 à la convention pluriannuelle.

Mme Pauline VERON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2511-13 et les suivants ;

Vu la convention pluriannuelle en date du 9 février 2011, passée entre la Ville de Paris et l'union départementale CFDT de Paris pour la période 2011-2013 ;

Vu la délibération 2016 DAE 272 du 13, 14 et 15 juin 2016 sur les subventions aux unions départementales syndicales pour 2016 ;

Vu l'avenant n° 6 à la Convention susvisée en date du 08/01/2016 ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'accorder un acompte sur subvention 2017 à l'union départementale CFDT de Paris et d'approuver un avenant n° 7 à la convention susvisée pour un an ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VERON, au nom de la 1re Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n° 7 à la convention pluriannuelle 2011-2013, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'union départementale CFDT de Paris.

Article 2 : L'acompte sur subvention 2017 accordé à l'union départementale CFDT de Paris, domiciliée 7, rue Euryale Dehaynin (19e) (SIMPA n° 187278 / 2017-00126) est fixé à 340.660,50 euros soit 50 % de la subvention votée pour 2016.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 025, nature 6574, ligne VF55001, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2017 sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO